Case
FRC
7848

RÉPONSE

AU MÉMOIRE

DE LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH,

CI-DEVANT PRINCE DU SANG, ET DUC D'ORLÉANS.

MZW 15796

THE NEWBERRY LIBRARY · CHICAGO ·

RÉPONSE

AU MÉMOIRE

DE LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH,

CI-DEVANT PRINCE DU SANG ET DUC D'ORLÉANS.

Tenez, lisez; il est lâche comme un laquais : c'est un jean-foutre, qui ne mérite pas les peines que l'on se donne pour lui (*).

Philippe d'Orléans, ci-devant prince, et qui ne peut plus l'être, puisque lui-même a souscrit à la dégradation de tous les rangs et à la suppression de tous les titres, se prétend innocent. Bonhomme de Commeyras, vil esclave et porte-sonnettes de feu Elie de Beaumont et de feu Target, dont l'un est décédé de corps, l'autre d'esprit et d'honneur, a la folle prétention de publier un mémoire, qu'il place à côté du rapport de Chabroud, le plus habile

(*) Beau mot de Mirabeau, cité par le Docteur Lafisse.

de tous les roués de son espèce (1) : cette production, aussi téméraire qu'elle est insipide, est présentée comme émanée du conseil d'Orléans ; et ce prétendu conseil se réduit aux nommés *Hom* et *Rosier*, dont les noms peuvent être connus aux halles, mais qui sont entiérement ignorés au bareau.

Philippe, tu vois alors ton inconséquence ! tu attestes ton conseil ; et déjà tu donnes la preuve que ton conseil te réprouve. Il est connu ce conseil, Ferey, de Bonnières, Henrion en font partie ; et c'est inutilement que l'on cherche leurs noms à la place de ces signatures obscures et ignorées.

---

(1). A quelques impertinences près, le rapport de Chabroud est le chef-d'œuvre d'un adroit coquin.

On peut mettre au nombre de ces impertinences, l'endroit où il loue la reine, pour lui porter avec plus d'adresse, les coups qu'il médite dans ce rapport assassin. « Des bandits, dit-il, armés ne pénétrèrent donc pas jusques dans l'appartement de » la reine. L'azile de la beauté et de la majesté fut » préservé de la profanation . . . je respire . . . Cette » certitude nie soulage, elle m'aide à continuer ma » recherche. »

Il respire, il est soulagé ! et il convient qu'il a sous les yeux le sang des gardes de la reine, massacrés à sa porte. Quel roué ! . . . . quel ! . . .

Ce mémoire est-il fait pour Paris et pour Londres ? Tu pouvois en supprimer jusqu'à la dernière trace. la vie de Philippe y est connue ; son nom rappelle à l'Europe tous les vices, et au moins le projet des plus grands crimes.

Il est un moyen de paroître innocent, c'est d'étendre l'illusion au point de faire perdre la mémoire à tous les peuples, qui ne peuvent entendre prononcer le nom François, sans être remplis de l'idée des cruautés les plus insignes et les plus lâches.

Rendons à cet égard un éclatant témoignage aux dignes représentans de la nation ; ils ont bien senti qu'il n'y en avoit aucun autre : et c'étoit, n'en doutons pas, dans la conviction de leur impuissance, qu'ils ont voulu suppléer à ce moyen surnaturel, en défendant toute réflexion, tout examen, toute recherche antérieure au 6 octobre.

Ces grands législateurs, en séparant ainsi des motifs, les faits qui en étoient la conséquence, faisoient retomber sur les exécuteurs les crimes dont ils pouvoient croire que leurs propres collègues étoient les principaux coupables. C'est alors à nous à juger par cette adresse, de la durée d'une législation inventée par de tels hommes.

Jamais des juges, pour peu qu'ils ayent conservé quelqu'ombre de pudeur, n'ont pu négliger de remonter à la source d'un crime, lorsque cette négligence assureroit l'impunité aux principaux coupables, et ne feroit périr que des victimes, dignes sans doute du supplice, mais que leur perversité profonde auroit égarées.

Frappez Nicolas, dit le ci-devant prince, mais épargnez-moi ; punissez-le de ses crimes, mais proclamez mon innocence.

Eh ! ce n'est pas assez de cette proclamation, il faut anéantir le tribunal qui a osé recevoir des dépositions d'après une commission que vous même lui avez donnée ; il faut sur-tout, me donner le commandement des flottes ci-devant royales, et, qui aujourd'hui, par suite de mon innocence sont devenues nationales ; il faut anéantir le pavillon sous lequel combattirent les Jean-Bart, les Duquêne, les Duguay-Trouin, et de nos jours, le brave Couëdic ; il faut substituer aux lys, symbole du pur honneur, les couleurs que les premiers révoltés prirent sur le dos de mes laquais, qui, complaisamment s'enivrèrent avec eux. Le François peut-il arborer un pavillon, où l'on n'apperçoit aucun signe de férocité.

La docilité de l'Assemblée Nationale à accomplir ponctuellement tous ses ordres, est une preuve non équivoque de l'innocence de Philippe. Malheureusement il est encore des témoignages qu'il faut détruire.

Je voudrois voir s'éclipser une multitude de faits, tous attestés par une notoriété si grande, qu'elle prévaut contre toute autre espèce de conviction.

Je voudrois que la Grande-Bretagne n'eût eu aucun ressentiment contre la France, que Philippe n'eût pas franchi, plus d'une fois avant les troubles, les mers qui nous séparent de cette île ; qu'il n'en eût point adopté les mœurs, les usages ; que son anglomanie ne l'eût pas porté à supprimer les armes de France et d'Orléans, qui marquoient tant d'illustres alliances ; et à mettre sur tous ses équipages et sur tous ses harnois des chiffres et des plaques fabriqués et gravés par les Anglois ; je voudrois que depuis son retour, il n'eût point cherché à tout brouiller ; qu'il n'eût point tenu le roi sept heures et plus à une séance parlementaire ; qu'il eût supporté moins impatiemment son exil ; qu'il n'eût point occasionné une révolte parmi les ouvriers de l'infortuné Réveillon ; je voudrois

qu'il n'eût point fait massacrer ces mêmes ouvriers et incendier la manufacture et la maison.

Je voudrois qu'il n'eût point à se reprocher d'avoir fait échouer l'imposition territoriale, et qu'il n'eût point eu la perfidie de rejeter sur le parlement l'odieux de ce refus, seul reproche que le peuple inconstant fasse aujourd'hui à ce corps qui voit dans quel précipice l'ont jeté sa confiance et ses complaisances pour lui.

Aujourd'hui il met sur la liste de ses bienfaits patriotiques, tous les faux pas qu'il a fait faire au parlement dont il sut artificieusement enchaîner les membres trop dociles non pas à ses conseils, car il eut toujours l'art de n'en pas donner, mais à ces inspirations perfides qui mettent à couvert le principal criminel dans une législation imparfaite (1).

Les flammes qui dévorèrent et la for-

---

(1). Paris peut se rappeller les gentillesses du ci-devant duc et prince, lors des troubles de Lamoignon et de Brienne. On le vit se mêler dans la foule du peuple, et prononcer devant la statue du héros dont il cherchoit à dégrader la race, cette formule du jour: *Vive Henri quatre, et au f.. tre Lamoignon.*

tune et l'azile de l'honnête et vertueux Réveillon terminent une des époques de la vie criminelle de Philippe, et en commencent une autre.

Le brave Laqueuille, dont la gloire pourroit se passer des talens dont il n'est cependant pas dépourvu, l'accusa en face, d'être l'auteur de ce crime.

François qui cherchez la vérité de bonne foi, jettez les yeux un instant sur la déposition de cet honnête Député ; voyez avec quelle noblesse il le confond, et avec quelle lâcheté Philippe, qui l'interroge, se retire ! Vous n'êtes pas assez heureux pour être réduits à chercher les preuves de son crime, qui plus fécond que le polipe, en a fait commettre tant d'autres parmi vous. Ce crime vous trouble dans votre sommeil. Auriez-vous la foiblesse de chercher les témoins, quand votre repos est interrompu par l'ombre de Philippe ? Vous ne pouvez envisager cette ombre funeste, sans placer à côté un spectre dont les mains sont ensanglantées.

Ce spectre prononce ces mots effrayans : *hommes sans audace, ne m'avez-vous fait venir que pour couper quelques têtes ?*

Bonhomme, *Hom et Rosier*, voulez-vous

me convaincre ? essayez de songer à Philippe sans songer au coupe-tête, et de songer au coupe-tête sans songer à Philippe.

Il est une chaîne de faits dont on ne peut rompre un seul anneau sans supprimer un crime ; et cette chaîne, qui commence au chevet même du lit de Philippe, nous mène aux journées des 5 et 6 octobre, et elle ne s'y termine pas.

On le voit manœuvrer dans l'Église de Notre-Dame, cherchant à accaparer tous les suffrages, en flattant la foule des Plébéïens qui ne peuvent deviner encore où tendent ses souplesses. Martineau, alors honnête homme, le fait échouer, lorsqu'il lui propose de ne former qu'un Ordre. Cet Avocat, qui ne peut pénétrer la profondeur des desseins de Philippe, croit que le Tiers-état est perdu par cette confusion, et c'est tout le contraire ; ce sont les Nobles qu'il médite d'anéantir, et dont le sang, qui va couler dans toute la France, pourra peut-être cimenter son usurpation odieuse.

Philippe reprend bientôt à Versailles le laurier qu'il cède à Martineau à Paris. Une foule de Gentilshommes, ou corrompus par lui, ou dupes de son patriotisme apparent,

soumettent en quelques séances la Noblesse et le Clergé.

Je m'arrête un instant, et je cherche à mettre ce patriotisme dans sa plus lumineuse évidence. Les trois Ordres sont réunis ; est-ce pour empêcher le partage, et pour avoir un résultat unique? est-ce pour prévenir les troubles des précédens Etats? Ce double but seroit louable : mais ce n'est pas celui-là qu'il se propose d'atteindre.

Son palais devient au même instant le foyer de la sédition, dont les flammes augmentent chaque jour. Des vers qui font son éloge, et sont autant de libelles contre le Roi, sont affichés aux colonnes de ce même palais. Des laquais à sa livrée recueillent précieusement ces libelles, les copient et les lui portent à mesure.

Bientôt des Sibilles s'emparent de ces colonnes, demandent que Louis XVI cède le trône à Philippe, et annoncent que tel est le vœu des peuples et l'ordre des destins.

Le buste du sujet est porté publiquement dans les rues, à la place de celui du Monarque. Le Commandant qui s'oppose à cet outrage, fait à la Majesté royale, est aussitôt dénoncé comme criminel de lèze-Majesté. Le Roi est menacé d'un siège ; il ap-

prend la perte de sa capitale, et le massacre de ses Officiers fidèles; il paroît en suppliant dans cette assemblée, et consent à orner le triomphe des rébelles.

Quel est l'ordre de la marche de ce Monarque? Ses gardes, contre lesquels on n'a pas alors l'ombre d'un prétexte, ont ordre de ne pas outre-passer les portes; on défend aux citoyens de crier *vive le Roi*; et cependant le peu de gens de la Cour qui marchent devant sa voiture provoquent ce cri, en prononçant celui de *vive la Nation*. A la place Louis XV, une balle tue une femme à moins d'une toise de sa voiture qui n'arrête pas, et que l'on conduit, contre l'usage, pardevant le Palais-Royal, devenu l'arsenal de ses propres armes, et le dépôt des trophées sanglans. Devant la place qui lui fait face, on rend un morceau de musique insultant et dérisoire : au lieu de continuer la rue St.-Honoré, on coupe la marche, pour faire arrêter la voiture devant le Châtelet, où étoient les corps dont on avoit fiché les têtes contre les colonnes du Palais-Royal, comme un hommage digne du Héros qui n'avoit point cessé d'y habiter.

Vous demandez des tableaux, disoit Chabroud dans son mémoire, en s'adressant à

sa troupe, dans laquelle il fait semblant de reconnoître un aréopage sérieux, et je puis à peine vous donner des esquisses. A mon tour, je m'adresse à lui ; je lui offre cette esquisse, et je lui demande d'en rayer, d'en effacer un seul trait.

Ce ne sont point des esquisses, ce ne sont point des tableaux que demandent des Juges, ce sont des faits ; et quand la notoriété publique en dépose, on ne peut entendre des témoins que pour remplir les formes. Quand cette notoriété est constante, on n'entend plus le criminel que pour avoir, de sa propre bouche, la confession de son crime, ou pour entendre sa dénégation que la justice dédaigne comme étant la ressource de son impudence.

Des Juges demandent des faits précis. Eh bien ! qu'ils contestent ceux qui remplissent la seconde époque de la vie criminelle de Philippe, c'est-à-dire, de celle qui commence au massacre de nos Concitoyens dans la maison incendiée de Réveillon, et se termine au 17 juillet 1789.

Le jour de cet incendie, les barrières furent interdites aux voitures, et la duchesse sa femme y fut portée en triomphe. Ses équipages et ses gens se firent voir aux

différentes portes du faubourg St.-Antoine et du faubourg St.-Marceau ; le petit homme désigné dans les informations, ayant le sourcil noir, un chapeau rond et pouvant avoir 5 pieds un à deux pouces, étoit sur le port, à la porte du jardin du Roi, excitant le peuple contre le manufacturier ; les deux nègres étoient avec ce petit homme, et feignirent d'attendre le ci-devant prince qui n'y parut pas.

Pendant tout le tems de la révolution, jusqu'au 17 juillet 1789, les attroupemens du Palais-Royal ont toujours été en augmentant. Ces attroupemens ont été fomentés par des libelles et par des vers que l'on affichoit à tout quart d'heure à l'entrée du cirque ; deux des gens du ci-devant prince, dans l'intérieur du cirque, correspondoient avec ceux du dehors, et copioient ces libelles ; et par un perpétuel message les lui remettoient à mesure qu'ils étoient copiés.

Le jour de l'exil de Necker, ses domestiques à sa livrée, se sont répandus dans les différens quartiers ; et par des réponses ambigues, faisoient croire que le prince partageoit la disgrace du perfide ministre.

La révolte a commencé par l'exhortation d'un inconnu, qui montrant des pistolets

et arborant la cocarde, sur une table du Palais-Royal, dit qu'il est tems de conquérir la liberté.

Un autre inconnu, dans une autre séance, dans le même lieu, déclare qu'on peut déployer l'étendart, et qu'il est certain qu'un prince illustre et zélé patriote est disposé à être chef.

Enfin une voix sépulchrale, placée auprès d'une des arcades, demande s'il n'est pas tems que le prince patriote soit roi ; et une autre voix répond du même ton, qu'il en est tems, et que tel est le vœu de la patrie et l'ordre du ciel.

Les exploits de Saint-Huruge se sont-ils passés dans quelque canton obscur des Indes, ou dans quelqu'autre contrée inconnue, lorsque cet infâme brigand, qui comme Philippe, avoit séjourné en Angleterre, forma le projet d'assassiner dans un jour 400 Députés au milieu de l'Assemblée Nationale ; ce complot ne fut-il pas formé dans le sein même du Palais-Royal ?

Nous délibérons lorsque Catilina est à nos portes. Je demande quel étoit ce Catilina, et d'où il partoit ? Je demande si ce Catilina, qui ne diffère du premier que par sa bassesse et sa lâcheté, ne juroit pas

par le nom d'Orléans ? Je demande, si dès-lors il ne partoit pas pour forcer le roi de venir se confiner dans la capitale ?

Quel intervalle voit-on entre toutes ces scènes et celles du 5 octobre. A qui le peuple vouloit-il plaire ? Quel dieu, quelle idole, quel prince, quel homme, quel coupable, recevoit et dirigeoit ces hommages ?

C'est dans l'une de ces époques que l on agite les droits à la régence et la succession au trône.

C'est sa faction qui agite ces questions, toujours délicates, sous les yeux d'un roi qui a toute la force de son esprit, et lorsque le trône est entouré de rejettons qui semblent assurer à sa race l'immortalité.

Des juges, je le répète, cherchent des faits ; c'en sont-là de certains, et qui sont consignés daus les fastes de l'Assemblée.

Que nous importe à présent de savoir à quelle heure Philippe a répondu au sourire du coupe-tête !

Il est une manière de décider les grandes questions ; l'intention d'un accusé s'interprête par son silence et par son devoir. On se rend souvent coupable par son inaction.

Celui qui laisse assassiner l'homme qu'il

peut sauver impunément est coupable d'assassinat. Celui qui est vu avec l'assassin, lorsqu'il commet son crime, et qui dans ce tems vit fraternellement avec lui, est justement puni comme son complice.

Philippe, dont la vie crapuleuse devoit faire disparoître de nos fastes le nom chéri d'Orléans, dort tranquillement dans ce palais qui est l'antre affreux où se trament tous les crimes ; Philippe étoit-il réduit à cet azile ?

Philippe reçoit les trois salutations que lui fait l'homme atroce qui porte la tête de François, de ce boulanger qui seroit mort de ses fatigues en nourrissant le peuple, s'il n'eût pas été assassiné. Cette horrible salutation se fait devant ses fenêtres, avec la tête et les dépouilles sanglantes de cet infortuné.

Si je demande à Philippe, pourquoi il ne s'est point éloigné de ce lieu d'horreur, où chaque jour on méditoit des assassinats, dont on venoit lui faire l'hommage affreux en le saluant ainsi avec la tête des victimes, quelle pourroit être sa réponse? Nous diroit-il que sa qualité de Député d'un Bailliage ajoutoit à la grandeur et à l'éclat de son nom, ou que cette qualité l'enchaînoit

à Versailles? De quelle utilité si importante pouvoit être le modeste Député du Bailliage de Crépi, qui s'est reconnu au-dessous du plus misérable rôle ? On le sait, le ci-devant s'est déclaré incapable d'être Président. Ainsi il n'auroit pu tenir et agiter la sonnette. Une semblable déclaration fait preuve de la haute capacité du Député. Si tous ses collègues avoient eu la modestie de Monseigneur, on eût probablement pris un bedeau de paroisse ou un laquais de commissaire de quartier.

Le Duc d'Orléans ne s'est pas cru digne de remplir une place qu'avoient occupée des *et cétéra*. Pour cette fois, il s'est rendu justice. Il les surpassoit par ses complots; mais il leur cédoit en audace.

Il a vu le trône désert, pas un seul Prince du Sang auprès du Roi; sept Princes de ce Sang révéré, fuyant la proscription et le fer assassin aiguisé contr'eux ; la Monarchie détruite, la Pairie et toute la Noblesse anéanties d'un seul coup ; l'Eglise dépouillée de ses propriétés ; la ville de Paris entièrement ruinée, perdant plus d'un milliard par la cessation de ses travaux ; les arts anéantis et relégués chez les Etrangers ; nombre de citoyens honnêtes réduits à tendre humblement la main ou à se livrer aux plus vils

travaux. Il a vu tout cela de l'œil le plus sec ; et pas un seul mot de sa bouche ne s'est fait entendre pour éloigner tant de malheurs, et il est innocent (*) !

Philippe, vous êtes trop modeste ; vous ne trouverez ni parmi les anciens, ni parmi les modernes, aucun héros qui vous ressemble.

Il étoit cependant possible de vous rendre plus grand ; vous pouviez, à l'exemple de vos protégés et des patriotes, vos consorts, immoler les victimes de vos propres mains et pressurer leur sang. Vous n'avez pas été jusqu'à ce point d'élévation ; vous n'avez pas trempé dans le vin des chairs palpitantes ; vous n'avez pas assisté à ces

---

(*). Le cœur saigne lorsqu'on réfléchit sur les malheurs de cette capitale ; des pères de familles qui avoient un état, et même de l'aisance, sont réduits à s'ensevelir dans des atteliers de charité, où ils ne trouvent d'autre consolation que dans leurs travestissemens. Mais je puis attester avoir reconnu parmi les balayeurs nocturnes et dans ces atteliers, d'habiles ébénistes, graveurs, orfèvres, dessinateurs et autres, qui avoient eu une existence honorable ; plusieurs de ces infortunés ont sacrifié leur aisance au fol espoir que donnoit la révolution.

450

festins civiques qui furent célébrés près de vous, et où l'on vous portoit des santés si chères ; mais vous êtes toujours un peu plus qu'un innocent.

Vous vous plaignez de l'ironie. Eh bien! dites-moi, qui devoit-vous dédommager de vos sacrifices ? dites-moi, comment vous avez pu vous résoudre à déposer le faste de votre qualité de prince du sang que vous aviez reçue du roi, et que vous aviez affichée avec tant d'affectation à toutes les colonnes de votre palais ? Le trône seul vous offroit un dédommagement. Vous invoquez les prospérités de la patrie. Le patriotisme françois ne va jamais sans honneur; il ne peut donc résider dans le cœur de celui qui ne connoît ni probité, ni vertus. Suiviez-vous les loix si délicates et si nobles de cet honneur sublime, lorque vous rompiez les baux faits avec vous ? Vous les avez rompus, et par cette infidélité, vous avez livré cent familles aux horreurs de l'indigence.

Voilà quels sont les bienfaits du prince patriote !

François, consultez l'expérience, et surtout craignez le pervers quand il fait des présens.